

Epreuves d'examen :

Epreuves	Coef	Scolaire Formation Continu	Durée épreuve
Domaine professionnel :			
EP.1 Analyse de situation professionnel	4	CCF	3 h
EP.2 Réalisation d'ouvrage courant	8		10 h maximum
EP.3 Evaluation entreprise et centre de formation	4		
Domaines généraux :			
EG.1 Expression française	2	CCF	
EG.2 Mathématique Science physique	2		
EG.3 Economie familiale et sociale - Législation du travail	1		
EG.4 EPS	1		
Epreuve facultative de langue vivante	1	Ponctuelle orale	20 min

Poursuite des études vers :

BEP chaudronnerie.

Baccalauréat professionnel

Formation complémentaire en soudure.

Les principaux débouchés se trouvent dans les entreprises artisanales et les PME.

Le métallier peut s'insérer dans des sociétés d'agencement, de constructions métalliques, de ferronnerie, serrurerie...



E.R.E.A.
2 rue de la Plénière
57420 VERNY

SERRURERIE
MÉTALLERIE



Champ d'intervention



Le serrurier métallier exerce une profession très diversifiée.

Installateur de serrures de plus en plus sophistiquées, il sait aussi forger, souder, ajuster, monter des menuiseries et des charpentes métalliques ainsi que des vérandas.

Il crée ou rénove des œuvres de fer forgé (grilles, balcons, portails, rampes d'escalier, sculptures...)

Il travaille l'acier, l'inox, le cuivre, le laiton, le plomb, l'aluminium, et même le PVC.

Compétences globales

Le titulaire du CAP en Serrurerie - Métallerie doit être capable de :

- Analyser et décoder un plan
- Réaliser des assemblages mécaniques et soudés
- Réaliser un ensemble plié, cintré, forgé
- Fabriquer des ouvrages en atelier et les poser sur un chantier
- Assurer la maintenance et réparer des ouvrages.



Horaire hebdomadaire

Disciplines	Heures	Disciplines	Heures
<u>Domaines professionnel</u>		<u>Domaines généraux</u>	
Pratique professionnelle	15 h 00	Français	3 h 30
Dessin industriel	2 h 00	Math sciences	5 h 00
		Vie sociale et professionnelle	2 h 00
		Education physique et sportive	2 h 30
		Langue vivante (anglais)	2 h 00
		Education artistique	1 h 00
	17 h 00		16 h 00

Ces horaires sont ceux des classes de CAP 2^e année.

Aptitudes requises

- Savoir travailler aussi bien seul qu'en équipe.
- Avoir l'esprit créatif.
- Avoir le goût pour le travail soigné.
- Avoir de bonnes aptitudes physiques.

Formation en entreprise

Elle est d'une durée de 14 semaines réparties de la façon suivante :

- 7 semaines en deux périodes en 1^{ère} année
- 7 semaines en deux périodes en 2^{ème} année

Elle complète la formation professionnelle initiale.

Tout au long de cette formation, le stagiaire est guidé dans sa vie et ses activités au sein de l'entreprise par un membre qualifié de celle-ci qui joue le rôle de tuteur.

Le tuteur et l'équipe pédagogique constituée de professeurs du lycée, évalueront les acquis dans le domaine professionnel. Cette note compte pour moitié dans l'épreuve EP 1.